



**Le Président
Ancien ministre**

826

EBI
Ecole de Biologie Industrielle
Madame Clémence BERNARD
Directrice Générale
40, avenue des Genottes
CS 90009
95895 CERGY Cedex

Dijon, le 21 octobre 2025

Nos réf. : FB/PR

Affaire suivie par : Fouad BOUNOUIDRATE, chargé de filière santé

Objet : Soutien à l'implantation du campus EBI Dijon dans le bâtiment Sully Santenov

chère Madame la Directrice Générale,

Par courrier du 21 mai vous m'avez informé de la nouvelle feuille de route stratégique de votre établissement qui inscrit son développement futur notamment via la création de nouveaux campus thématiques en région afin de répondre aux besoins des entreprises au plus proche des bassins d'emplois. C'est dans ce cadre que vous avez décidé d'implanter un nouveau campus de votre école EBI au sein du bâtiment Sully Santenov à Dijon où vous comptez mettre en place un cycle ingénieur en formation initiale sous statut étudiant (FISE) et sous statut apprenti (FISEA) avec une spécialisation en bioproduction pharmaceutique et biotechnologique.

Je suis très honoré par votre décision d'implantation et vous remercie pour le travail mené depuis lors avec les acteurs locaux pour garantir le succès de ce projet stratégique. Je constate également votre engagement dans d'autres projets d'innovation en partenariat avec l'Université Bourgogne Europe et le Groupe IMT dont je souhaite la pleine réussite.

J'ai demandé à mes équipes d'assurer un accompagnement de proximité à votre projet pour sécuriser au mieux les conditions nécessaires à votre implantation. Plusieurs échanges et réunions ont eu lieu dans ce cadre et je me réjouis de constater que les choses avancent positivement.

L'implantation d'un nouveau site de votre établissement à Dijon sur le bâtiment Sully Santenov représente en effet un facteur d'attractivité indéniable pour la métropole. Cela s'inscrit dans la stratégie de développement de la filière d'avenir biothérapies et bioproduction qui vise la montée en compétences de certaines entreprises notamment de notre écosystème santé qui représente au global 6000 emplois, 150 entreprises et 1,5 milliards d'euros de chiffre d'affaire consolidé.

DIJON MÉTROPOLE

40, avenue du Drapeau • CS 17510 • 21075 Dijon cedex

Tél : 03 80 50 35 35 • Fax : 03 80 50 13 36

contact@metropole-dijon.fr • www.metropole-dijon.fr

Comme vous le savez, le bâtiment Sully Santenov a été initié par Dijon métropole dans le cadre d'un concours AMI CAMPUS#2 dont le groupe Patriarche a été lauréat. Ce bâtiment est conçu pour favoriser les mutualisations d'espaces et d'équipements tout en répondant aux besoins d'implantation spécifiques d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche comme le vôtre, mais aussi d'entreprises et de startup en croissance des domaines pharmaceutiques, biotechnologies et de la santé numérique.

Suite à vos échanges avec le groupe Patriarche, vous nous avez informé que EBI pourrait s'engager pour louer une surface de 1271 m² SUBL au sein du bâtiment Sully Santenov avec une montée en capacité progressive jusqu'en 2030. Aussi, vous m'avez questionné sur le soutien possible à l'implantation de votre nouveau campus qui va représenter un investissement de 1,5 M€, et un budget de fonctionnement annuel de 1 M€, à partir de la deuxième année, incluant notamment le recrutement de 8 enseignants chercheurs et de 2 personnels d'appui.

Aussi, j'ai le plaisir de vous informer que Dijon métropole envisage de soutenir votre établissement au niveau des travaux d'aménagement de vos locaux sous forme d'une subvention d'un montant de 393 000 € en complément de 107 000 € de mesure d'accompagnement du groupe Patriarche pour un budget prévisionnel de dépenses de 500 K€ indispensables à votre installation.

Ce soutien aux travaux preneurs est conditionné aux engagements des parties prenantes qui seront matérialisés par la signature d'un BEFA ou d'un contrat de sous-location sur une durée de quatre à six ans entre EBI et Patriarche, ou en direct avec la société de projet porteuse des investissements du bâtiment Sully Santenov.

Soyez assurée que nous mettons tout en œuvre pour accélérer la livraison du bâtiment Sully Santenov qui, après une période difficile des métiers de la construction venant perturber le modèle économique de Patriarche, a un calendrier décalé à Janvier 2028. Pour sécuriser ce calendrier, j'ai souhaité un nouveau montage de co-promotion immobilière en associant Léon Grosse.

Mes services sont pleinement mobilisés pour permettre la finalisation par l'ensemble des actionnaires de la documentation contractuelle d'ici la fin de cette année. Dans ce cadre, votre dossier est suivi plus spécifiquement par Fouad Bounouidrate qui est votre interlocuteur pour la métropole, à l'écoute de vos besoins, pour accompagner votre projet dans les meilleures conditions possibles.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement


François REBSAMEN